

NOTE RELATIVE AUX COOKIES ET AUTRES TRACEURS

Date : 15/10/2026

Version : V1

Sites concernés : www.gepsa.fr et familles.gepsa.fr
(ci-après désignés ensemble « les Sites »)

Utilisateur : toute personne accédant ou naviguant sur l'un des Sites
(ci-après désignée « l'Utilisateur »)

Cookies et autres traceurs utilisés

Les sites **www.gepsa.fr** et **familles.gepsa.fr** utilisent uniquement des cookies et autres traceurs nécessaires à leur fonctionnement ou permettant de mesurer leur fréquentation dans des conditions ne nécessitant pas le consentement préalable de l'Utilisateur.

Ces technologies permettent notamment d'assurer certaines fonctionnalités techniques, telles que la mémorisation de la langue d'affichage, et d'établir des statistiques de fréquentation afin de mesurer l'utilisation et les performances des Sites et d'en améliorer le fonctionnement.

Les informations produites via ces technologies ne permettent pas à GEPsa d'identifier ou de suivre individuellement un Utilisateur, ni de reconstituer son parcours de navigation entre les différents Sites ou services. Elles ne sont pas utilisées à des fins de publicité personnalisée.

Durée et gestion des cookies

Les cookies et autres traceurs sont conservés pendant une durée limitée à leur finalité. Les traceurs susceptibles d'être utilisés pour mesurer la fréquentation des Sites sont conservés sur le terminal de l'Utilisateur pendant une durée maximale de treize (13) mois à compter de leur dépôt.

L'Utilisateur peut à tout moment supprimer les cookies enregistrés sur son terminal ou configurer son navigateur pour en empêcher ou en limiter le dépôt. La désactivation ou la suppression de certains cookies nécessaires au fonctionnement des Sites peut toutefois altérer certaines fonctionnalités, perturber l'affichage de certaines pages ou générer des erreurs de navigation.

Pour plus d'informations sur les cookies et autres traceurs ainsi que sur la réglementation applicable, l'Utilisateur est invité à consulter le site internet de la **Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)**.